



PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE N° 4

Réunion du 24 juillet 2018 à 10 heures

Présidence : TERCIER Pierre

Présente : ROMIEN Sophie.

Assistent : MERIOT Florence, BASTGEN Patrick.

Sous réserves des procédures en cours, du respect des Règlements Fédéraux, de l'article 27 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts, la Commission établit les calendriers (jumelage, alternance..) des équipes Seniors, U18 Elite, U17 Brassage, U15 Elite et U13 Elite.

Championnat U12 Départemental :

Suite aux engagements des équipes (13 au total), il est décidé de prolonger la date d'engagement du championnat U12 Départemental au **lundi 3 septembre 2018** sur footclubs.

Engagements des Equipes Départemental 5 et Féminines Adultes à 8 :

- **mercredi 29 août 2018**

Engagements des Equipes de Jeunes :

- U18/U15/U13 Masse pour le **lundi 3 septembre 2018**
- U12 – Manque 3 équipes – possibilité de s'engager jusqu'au **lundi 3 septembre 2018** (date de pré-engagement footclubs)
- U19F/U15F/U13F pour le **lundi 3 septembre 2018**
- U11 et U11F pour le **lundi 10 septembre 2018**

Rappel : Si entente, le club leader doit engager l'équipe et noter l'entente dans la case Désidérata (jour et/ou horaire différent de la compétition et éventuelles précisions) de l'étape 5 de la procédure en pièce jointe.

Changement de date de rencontre - Demande spécifique des clubs :

La Commission tient à signaler, qu'à la demande des clubs, le championnat démarre plus tard en septembre (9 septembre) et se termine plus tôt (26 mai) de ce fait moins de journées libres.

La Commission prend note des différentes demandes de report de dates (bal, loto...).

Dans la mesure du possible, elle procède à des modifications au calendrier. Toutefois, afin de ne pas perturber le bon déroulement des coupes, elle décide de ne pas déplacer de rencontre de championnat sur des journées prévues pour les coupes régionales ou départementales. De ce fait, les clubs doivent faire des demandes de modification avec accord des équipes adverses sur footclubs sur des dates libres (élimination en coupes, en semaine...). La Commission ne prendra aucun frais financier pour ces changements (à signaler lors de la demande « demande effectuée lors de la confection des calendriers »).

Coupe Seniors Roger ARRAULT :

Le tirage de la Coupe Roger Arrault aura lieu le mercredi 19 septembre 2018.

Le 1^{er} tour est prévu le **dimanche 30 septembre 2018.**

Toutes les décisions prises par la Commission sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
Pierre TERCIER

La Secrétaire de Séance
Sophie ROMIEN